

Rapport d'activités de l'Euro-Institut 2013

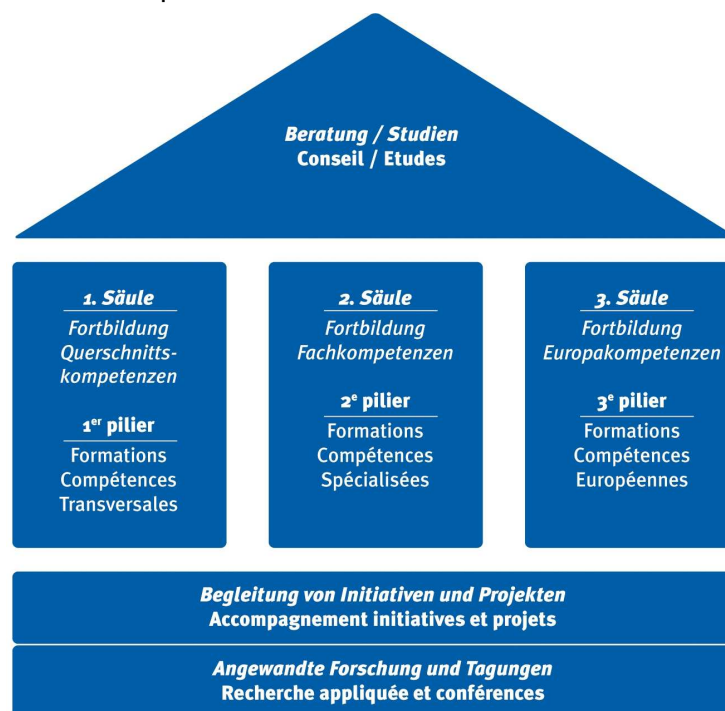
2013 aura marqué le vingtième anniversaire de l'Euro-Institut.
 20 ans au service des porteurs de projets transfrontaliers du Rhin supérieur ;
 20 ans de formations, d'études, d'accompagnement ;
 20 ans de coopération et de confiance mutuelle ;
 20 ans qui ont permis à l'Euro-Institut de renforcer son expertise, de devenir votre outil, votre facilitateur de coopération.

En 2013, l'Euro-Institut a souhaité célébrer cet anniversaire avec vous et pour vous. En effet, la manifestation « Capacity building et coopération transfrontalière : un tandem pour l'avenir ! » organisée le 21 octobre a rassemblé près de 200 acteurs ! Par ailleurs, vous avez été 345 à profiter de nos formations catalogue gratuites, une nouveauté 2013. Nous vous remercions de votre présence, de votre soutien et de votre confiance en espérant que vous nous accompagnerez au moins encore pour les 20 prochaines années !

En attendant, et parce que 2013 aura été aussi synonyme de beaucoup d'autres réussites, nous vous invitons maintenant à vous pencher sur les chiffres marquants pour l'Euro-Institut en 2013 (Partie 1) avant de vous attarder sur un descriptif des grandes actions menées pendant cette année riche et ambitieuse (Partie 2).

Partie 1 : L'Euro-Institut en chiffres

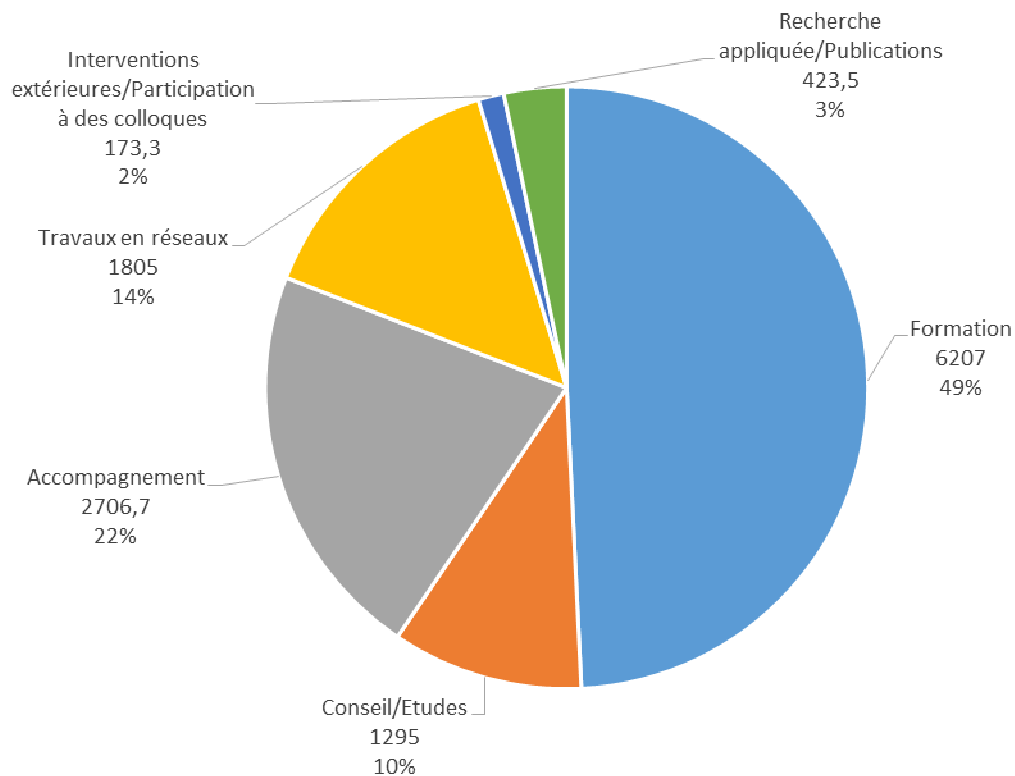
En propos liminaire, nous nous permettons de vous (re-)présenter la « maison » de l'Euro-Institut qui rappelle l'ensemble de nos produits. Tout au long de ce rapport d'activité, vous pourrez suivre les évolutions de ces différentes « pièces » de notre offre.



I. Les activités de l'Euro-Institut en général

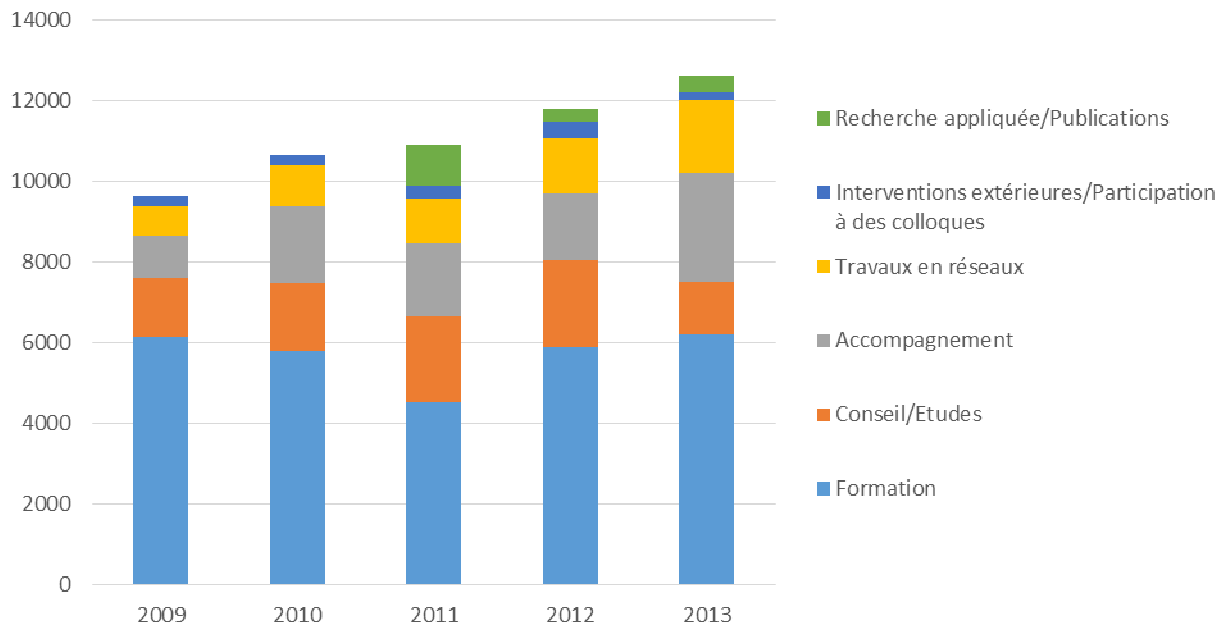
Démarrons avec une vision globale des activités de l'Euro-Institut en 2013. Le premier graphique vous propose une répartition des heures travaillées par l'équipe dans les différents champs d'activités. Avec 12.612 heures passées directement sur les projets (sur un total de 17.503), l'Euro-Institut fait preuve d'efficacité. Notons ici que les 4.891 heures restantes ont été dévouées au secrétariat, à la comptabilité, à la communication, aux questions informatiques, à la définition de stratégies ou encore à l'acquisition de projets.

Activités de l'Euro-Institut (répartition par heures travaillées)



Avec près de la moitié des heures travaillées par l'équipe, la formation reste le cœur de métier de l'Euro-Institut. Les projets d'accompagnement viennent ensuite prendre une place importante avec 22% de l'activité. Ce chiffre est certes dû à la recrudescence des demandes dans ce domaine mais aussi et surtout à l'accompagnement de Novartis (centre de compétences transfrontalières à l'Université de Haute Alsace), projet pour lequel nous avons eu le plaisir d'accueillir Nadine Lyamouri-Bajja dans notre équipe. Le travail en réseau représente, avec 14 % de l'activité, également un champ important pour l'Euro-Institut : le travail dans la région du Danube ou encore le transfert d'innovation au sein du réseau TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) en sont les principaux témoins. Le conseil et les études correspondent en 2013 à 10% de l'activité. La recherche appliquée (3%) et les interventions ou participation à des colloques (2%) représentent une part faible de l'activité de l'Euro-Institut mais restent néanmoins essentielles pour son équipe. En effet, grâce à elles, l'Euro-Institut peut prendre le recul nécessaire par rapport à sa propre pratique, capitaliser son expertise, améliorer ses méthodes pour mieux servir les intérêts et répondre au besoin de ses membres et clients.

Evolution - répartition des heures travaillées par activités



Après ce focus sur 2013, un regard sur l'évolution de cette répartition est intéressant. Notons tout d'abord que le nombre total d'heures travaillées par l'équipe a augmenté depuis 2012. Ceci s'explique d'une part par l'embauche de Nadine Lyamouri-Bajja qui permet de faire passer l'équipe de 10,5 à 11 (équivalent temps plein)¹.

En observant ce graphique de plus près, on peut reconnaître les grandes tendances qui marquent ces dernières années et notamment le développement des projets d'accompagnement : domaine large qui répond à une demande de plus en plus spécifique et qui vient compléter non seulement la formation au sens strict du terme mais aussi le conseil et les études. Prenons l'exemple du projet Novatris que l'Euro-Institut accompagne : comme nous pourrions le constater en Partie 2 de ce rapport, ce projet comporte une partie conceptuelle, une approche formation, une dimension coaching et aussi des études. Ces différentes parties sont interdépendantes et, bien entendu, coordonnées à l'interne et avec le commanditaire.

En 2013, l'équipe aura consacré moins de temps aux études et au conseil que les années précédentes mais cela ressemble davantage à un épiphénomène qu'à une tendance générale.

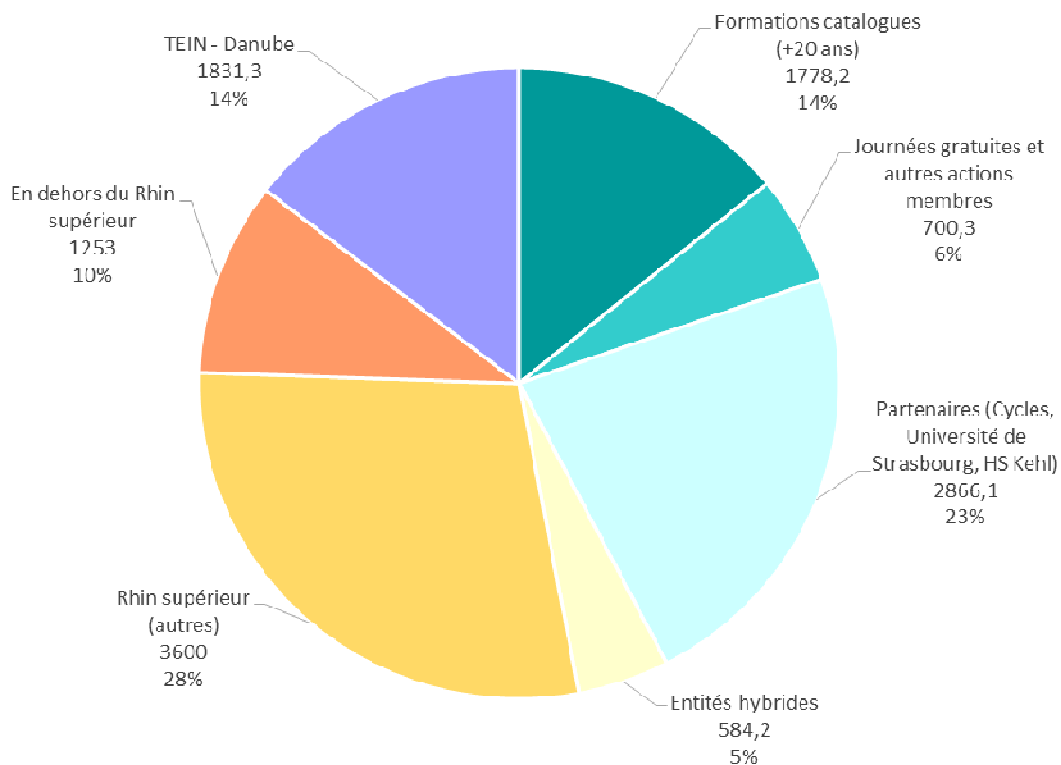
La formation maintient, quant à elle, sa position et revient au niveau atteint en 2009.

Avec l'avènement du TEIN en 2010 et les projets dans la région du Danube –qui de la formation, évoluent désormais vers un réel travail en réseau- les réseaux représentent une part de plus en plus importante de l'activité de l'Euro-Institut. Ceci témoigne du rôle de précurseur, d'expert, de « maison mère » joué par l'Euro-Institut en Europe et vient renforcer l'image et le positionnement de l'Euro-Institut et du Rhin supérieur.

Cette année, l'Euro-Institut propose également un regard sur la répartition des projets par type de clients.

¹ A noter que les heures de Janosch Nieden ne sont pas comptabilisées dans le total des heures de l'équipe en raison d'une comptabilité séparée liée au projet INTERREG A22

Heures travaillées par catégorie de clients



A la lumière de ce diagramme, il apparaît clairement que l'Euro-Institut est actif à plus de 75% directement dans le Rhin supérieur. Par ailleurs, les projets Danube et le TEIN correspondent à 14% de l'activité. Cela signifie que les activités menées à la demande d'acteurs en dehors du Rhin supérieur se sont limitées à 10 % de l'activité de l'Euro-Institut en 2013. A noter que 6% de l'activité de l'Euro-Institut a été consacrée directement aux membres à travers l'instauration des « jours gratuits » en 2013. Par ailleurs, les formations catalogue, proposées à l'issue d'une étude des besoins auprès des membres, correspondent à 14% de l'activité. Ce chiffre doit être éclairé par le fait que la manifestation organisée à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Euro-Institut, qui a nécessité un temps de préparation plus lourd qu'une formation catalogue « normale », soit incluse dans ce bloc.

5% de l'activité a été consacrée aux travaux effectués pour les entités hybrides², soit en 2013, uniquement la Conférence du Rhin supérieur. A noter que d'autres travaux ont pu être effectués pour d'autres entités hybrides mais ces derniers ont pu être pris en charge par l'intermédiaire des journées gratuites des membres (comme par exemple l'animation du premier rendez-vous élus-citoyens de l'Eurodistrict Strasbourg/Ortenau pris en charge par les journées de l'Ortenaukreis).

Il est intéressant d'observer la part importante des actions menées pour nos partenaires comme la Hochschule de Kehl (Ecole supérieur d'administration) ou l'Université de Strasbourg. Nous avons également introduit, dans cette catégorie, le travail avec nos deux comités de pilotage (« santé et sécurité du travailleur par delà les frontières » et « police-justice-gendarmerie »), ce qui explique en partie la prépondérance de ces activités avec 23%.

Ce diagramme nous invite également à constater la part non négligeable -28%- de l'activité menée avec les acteurs du Rhin supérieur (hors membres, partenaires et entités hybrides) ce qui démontre à la fois l'ancrage régional de l'Euro-Institut mais aussi la reconnaissance des acteurs qui n'hésitent pas à faire appel à lui.

² Entités dont les membres de l'Euro-Institut sont également membres pour partie. Ex. : la conférence du Rhin supérieur, les Eurodistrict Strasbourg/Ortenau et Pamina, etc.

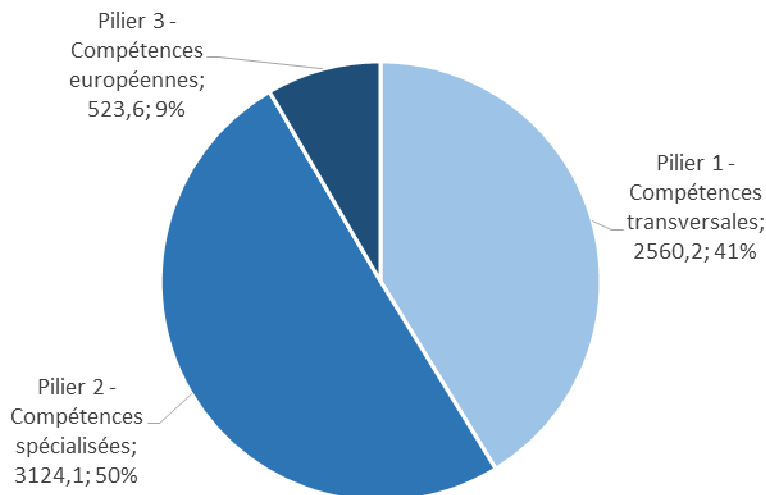
II. Focus sur l'activité « formation »

Comme chaque année, nous vous proposons un focus sur l'activité formation. En effet, en 2013 à nouveau, la formation reste le cœur de métier et le fer de lance de l'Euro-Institut. Nous verrons donc, dans un premier temps, les grandes tendances de la formation à l'Euro-Institut en 2013 (1.) avant de prendre un peu de recul et de voir l'évolution de cette activité sur les dernières années (2.).

1. La formation en 2013

Pour mémoire, notre offre de formation est scindée en trois piliers. Les compétences transversales reprennent la connaissance du système politico-administratif du voisin, le management de projets transfrontaliers, la communication interculturelle ou encore les cours de langue en tandem. Par compétences spécialisées, on entend les différentes thématiques qui peuvent avoir un intérêt à être traitées de manière transfrontalière soit pour un simple échange, soit dans l'optique de monter un projet. Ces thématiques sont très variables et vont de la coopération policière et judiciaire à la santé, en passant par le tourisme et bien d'autres sujets encore. Le troisième pilier propose, quant à lui, de travailler sur les compétences européennes liées au territoire transfrontalier, comme le management de projet INTERREG, l'analyse d'impact, la sensibilisation à l'Europe.

Activité Formation - répartition des heures travaillées par pilier



Le diagramme ci-dessus présente la répartition des heures travaillées dans l'activité formation par pilier. On peut constater que le pilier 2 (50%) est celui qui a demandé le plus d'investissement en temps en 2013, suivi du pilier 1 (41%) et enfin, loin derrière, du pilier 3 (9%). Pour mémoire, cet ordre se maintient d'année en année avec néanmoins, en 2013, une demande de plus en plus forte au sein du pilier 1 et de plus en plus spécialisée au sein du pilier 2.

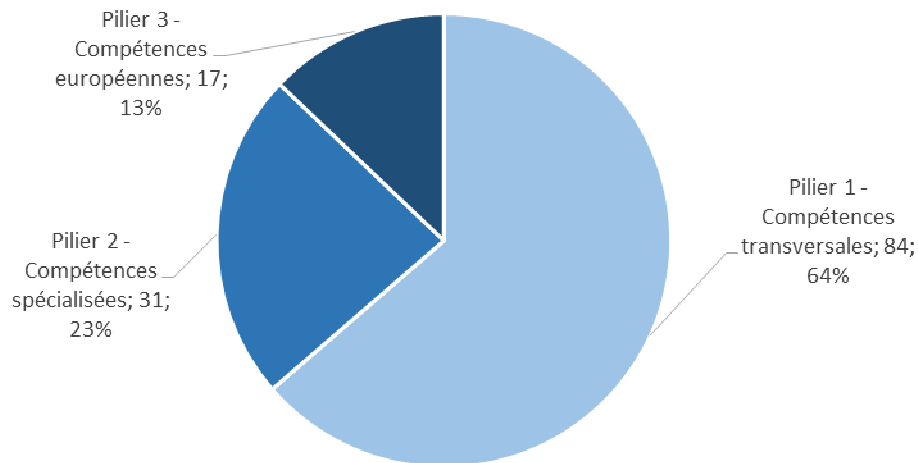
Prenons également en considération le nombre de journées organisées dans chaque pilier (graphique ci-dessous). Nous pouvons constater là encore une tendance identique à celle des années précédentes à savoir que le pilier 2 est le plus chronophage. En effet, avec 50% du temps passé et seulement 23% -soit 31 journées réalisées-, l'année 2013 ne déroge pas à la règle. Il est important de souligner ici que ce ratio est tout à fait normal dans la mesure où dans ce pilier, plus que dans les autres, les contenus sont extrêmement variés, nouveaux chaque année et de plus en plus pointus. Comme nous pourrons le vérifier dans la Partie 2 de ce rapport, l'Euro-Institut a pu

travailler sur des thèmes aussi variés que le financement de l'action publique, les restructurations des entreprises et leurs implications en termes de santé, l'invalidité, l'engagement citoyen ou encore les services partagés en transfrontalier.

Les piliers 1 et 3 sont, en 2013, les plus efficaces. Avec 41% en temps passé pour 64% des journées organisées, le pilier 1 démontre à nouveau en 2013 toute son importance. La demande en matière de formations sur l'interculturel, la meilleure connaissance de l'Autre, tant en formation initiale que continue, tant de manière individuelle que dans le cas d'équipe projet, est en pleine expansion. L'enjeu pour l'Euro-Institut, et plus particulièrement pour Anne Dussap et Sarah Seitz, nos expertes, est de proposer des réponses adaptées au besoin de chacun.

Les chiffres du pilier 3 -9% de temps passé et 13% des journées réalisées- s'expliquent notamment par l'intervention récurrente de Joachim Beck auprès des publics de la Commission européenne pour des formations sur la méthodologie d'analyse d'impact.

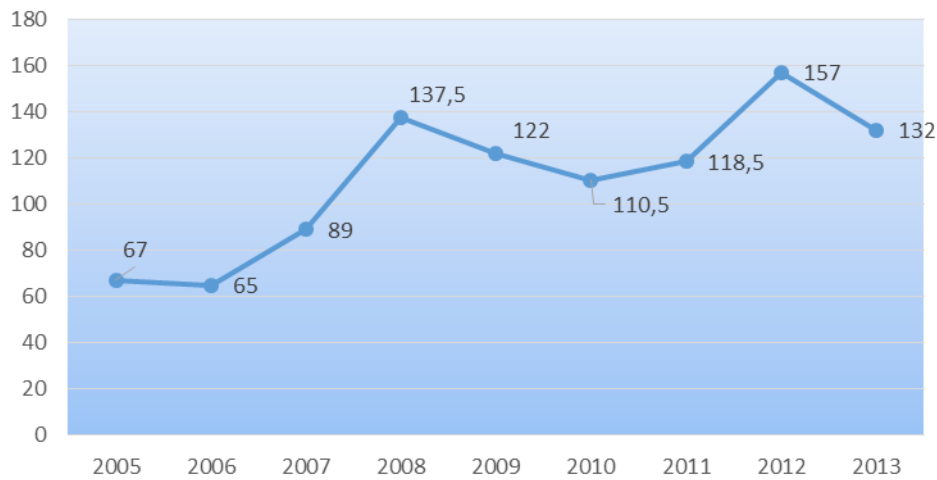
Activité Formation - répartition des journées réalisées par pilier



2. Les évolutions depuis 2005

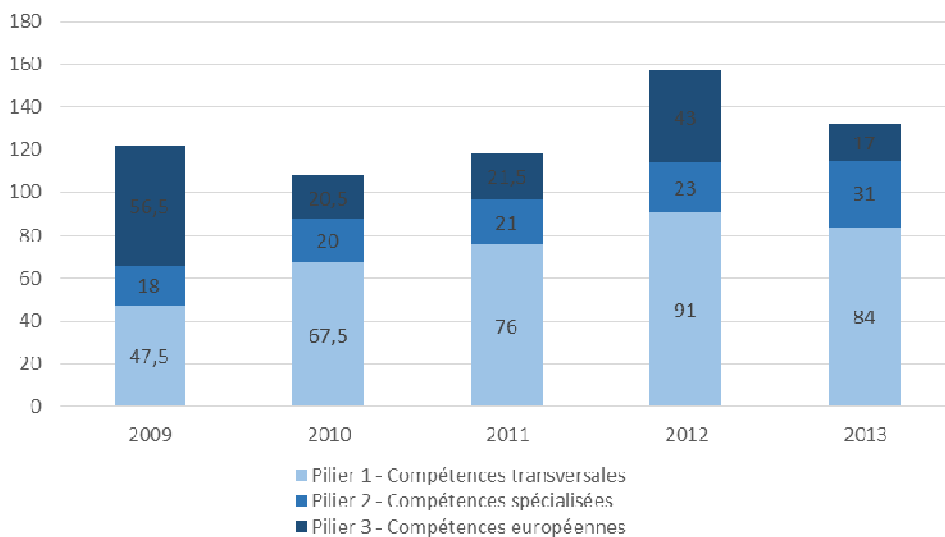
Après avoir effectué un zoom sur 2013, penchons-nous désormais sur l'évolution de l'activité formation au fil des ans. Le premier graphique présenté dans cette partie vous montre l'évolution du nombre de journées de formation depuis 2005. Après une forte hausse de 2005 à 2008, le nombre de jours avait diminué jusqu'en 2010 avant de remonter et de faire un bond en 2012. Pour 2013, nous nous rapprochons du pic de 2008 avec 132 journées organisées, sans toutefois atteindre le record de 2012. Il faut noter qu'en 2012, l'offre de formation dans la région du Danube avait été forte (pilier 3) alors qu'en 2013, l'action de l'Euro-Institut a été davantage tournée vers la constitution et la mise en place d'un réseau. Ceci explique en partie le léger recul du nombre de formations entre 2012 et 2013.

Evolution du nombre de journées de formation



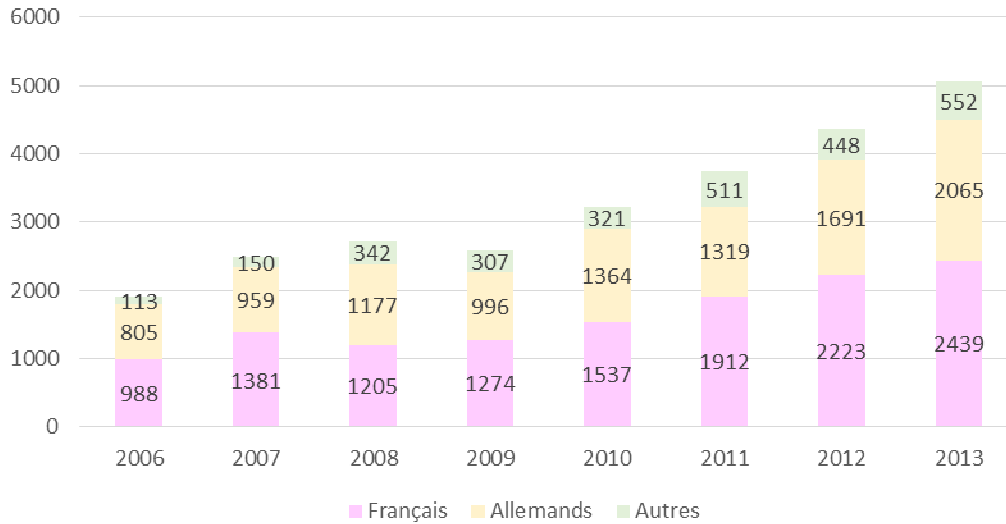
Le graphique ci-dessous indique l'évolution de la demande par pilier. On peut ainsi reconnaître la prépondérance du pilier 1 qui est, depuis 2010, très marquée. On retrouve ici également l'évolution du pilier 3 mentionnée plus haut. Le pilier 2 est, quant à lui, en expansion, ce qui fait référence à des demandes plus nombreuses tant venant des acteurs du Rhin supérieur en général (par exemple de la CTS) que des membres de l'Euro-Institut (sur des thématiques comme la protection de l'enfance ou les marchés publics par exemple).

Evolution du nombre de journées de formation par pilier



Le dernier graphique de cette première partie nous donne l'occasion de revenir sur les participants accueillis lors des formations. Ils ont été plus de 5000 à franchir les portes de l'Euro-Institut en 2013. Un nouveau record est battu !

Evolution du nombre de participants aux activités de formation (par nationalité)



Ces chiffres trouvent leurs explications dans trois principaux faits. Dans un premier temps, nous soulignerons la gratuité des formations catalogue de l'Euro-Institut qui a permis à un « nouveau » public de bénéficier des services de l'Euro-Institut. Ensuite, nous reviendrons sur les grandes manifestations organisées en 2013 : le vingtième anniversaire avec 200 personnes bien entendu mais aussi l'action pilotée avec le groupe « santé et sécurité du travailleur par-delà les frontières » avec plus de 300 participants ou encore le séminaire monté en coopération avec l'ESTES (Ecole Supérieur en Travail Educatif et Social) et le Conseil général du Bas-Rhin avec 80 personnes, les formations délocalisées à Berlin (en coopération avec le Ministère de l'intérieur allemand) avec 84 personnes ou encore à Novi Sad (en coopération avec le Ministère d'Etat du Bade-Wurtemberg) qui a rassemblé 95 participants, pour n'en citer que certaines. Enfin, il est nécessaire de relativiser ces chiffres dans la mesure où une personne qui viendrait plusieurs fois à l'Euro-Institut est comptabilisée autant de fois. Ce phénomène est particulièrement accru pour les étudiants qui participent à plusieurs modules de formations.

Au-delà de ces chiffres réconfortants, il faut néanmoins admettre que l'écart entre le nombre de participants allemands et français persiste. Nous pouvons tout de même nous réjouir du fait que cet écart se réduise entre 2012 et 2013.

Partie 2 : Les activités de l'Euro-Institut en bref

Dans cette seconde partie nous détaillerons les activités de l'Euro-Institut en parcourant les différentes « pièces » de notre maison (cf. page 1). Nous aborderons dans un premier temps la formation (I.) puis le conseil et les études (II.), les projets d'accompagnement (III.), nous ferons ensuite un focus sur le travail en réseau (IV) ainsi que les interventions de l'équipe de l'Euro-Institut dans des manifestations extérieures (V.) avant de terminer par la recherche appliquée (VI.).

I. La formation : au cœur des activités de l'Euro-Institut

1. Formations compétences transversales

a. La formation initiale

La formation initiale représente un volet en expansion de l'activité de l'Euro-Institut. La fluidification du marché du travail dans le Rhin supérieur et l'accent mis sur le bilinguisme voire le multilinguisme appellent les écoles et les universités à se pencher sur l'ouverture de leurs diplômes à la connaissance de l'Autre et à l'interculturel afin de former des personnes au profil attractif pour le marché de l'emploi régional.

Cette tendance est perçue depuis plusieurs années à l'Euro-Institut où l'intervention dans des modules dédiés ou encore l'appui à la conception de modules complets sont de plus en plus demandés. Le constat peut être fait que même si les interventions de l'Euro-Institut sont concentrées sur les expériences menées dans le Rhin supérieur, les apprentissages peuvent être facilement utilisés dans d'autres contextes transfrontaliers voire multinationaux, ce qui constitue une véritable plus-value pour les étudiants.

Parmi les précurseurs, l'ENGEES (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg) propose depuis 2004 un module de sensibilisation à l'Europe et à la coopération transfrontalière animé en 2013 par Virginie Conte, Eddie Pradier et Anne Thevenet.

Certaines structures ont opté pour des parcours franco-allemands pour des groupes binationaux : c'est le cas de l'INSA (avec DeutschINSA) et de l'Université de Haute Alsace (avec RegioChimica). Ces diplômes ont pour particularité de proposer des « modules interculturels » ainsi que dans le cas de Regiochimica un accompagnement de l'équipe enseignante, coordonnés par l'Euro-Institut et plus particulièrement Anne Dussap.

A noter qu'Anne Dussap et Joachim Beck sont également intervenus dans le cadre du MEGA, le Master of European Governance and Administration.

L'Euro-Institut intervient également dans d'autres cursus nationaux. Ainsi, Anne Dussap propose un accompagnement interculturel aux étudiants de l'ECAM Strasbourg-Europe (école d'ingénieurs).

De plus, Joachim Beck a pu coordonner un module sur la coopération transfrontalière dans le Master « Etudes Européennes » de la Hochschule de Kehl (Ecole supérieure d'administration), module dans lequel sont intervenues Anne Dussap et Anne Thevenet.

L'Université de Strasbourg a également choisi d'impliquer l'Euro-Institut dans deux de ses parcours : le Masters II « PSAUME - Projets et Sociologie de l'Aménagement urbain, des Médiations et de l'Environnement » et le Master II « Urbanisme et aménagement – Etudes et conduites de projets ». Les interventions portent ici sur la coopération transfrontalière, le

management de projets transfrontaliers et la communication interculturelle et sont assurées par Anne Dussap, Eddie Pradier et Anne Thevenet.

Le secteur de l'enfance, de la famille, des services à la personne et de la santé n'est pas en reste : l'EDIAC a fait appel, pour la deuxième année consécutive, à Anne Thevenet pour une sensibilisation à la coopération transfrontalière dans le cadre de la formation des éducateurs jeunes enfants.

Il est également intéressant de constater que des rencontres entre écoles/cursus français et allemands sont régulièrement organisées : Anne Dussap a pu ainsi accompagner des sessions entre l'ENA (Ecole Nationale d'Administration) et la Haute école en sciences administratives de Spire ou encore entre l'Ecole supérieure d'administration de Kehl et l'IEP (Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg).

L'interculturel et le transfrontalier attirent même au-delà du Rhin supérieur ! Sarah Seitz propose des sessions aux étudiants américains venus étudier en Europe dans le cadre du CEPA (Customized Study Abroad Programms in Europe) : 7 groupes sont ainsi venus à l'Euro-Institut en 2013.

Enfin, parce que la rencontre entre étudiants est importante, les « master class » (rencontre inter-masters spécialisés dans la coopération territoriale) ont été lancées en 2013 à Marseille à l'initiative de quelques responsables de master français, manifestation à laquelle Joachim Beck a été invité.

b. La communication interculturelle et le management de projets transfrontaliers en formation continue

En 2013, l'Euro-Institut a proposé une formation catalogue sur l'organisation de réunions interculturelles. Cette dernière a fait salle comble, ce qui a permis de constater le besoin en la matière et de réagir à cette demande dans le catalogue 2014, mais aussi en proposant des modules à des publics plus ciblés.

Afin d'illustrer cette offre, voici trois actions menées par l'Euro-Institut en 2013. La première a été effectuée pour la Bundesagentur für Arbeit (agence pour l'emploi allemande) pour qui Anne Dussap et Joachim Beck ont animé des tables rondes et des sessions sur les questions interculturelles à destination des acteurs de l'emploi français et allemands et des entreprises. Toujours dans le secteur de l'emploi transfrontalier, Anne Thevenet est intervenue sur ces thématiques à la demande de la Südwestmetall lors d'une conférence sur la formation professionnelle initiale et l'apprentissage. Enfin, Sarah Seitz a de son côté pu faire découvrir à des étudiants suisses les défis de la communication avec le voisin lors d'un projet mené en coopération avec la GFGZ (Gesellschaft zur Förderung der Grenzüberschreitenden Zusammenarbeit – société pour la promotion de la coopération transfrontalière) à Niederbronn.

c. Le cycle « Administrations voisines »

La connaissance du système politico-administratif du voisin est essentielle pour pouvoir coopérer de manière efficace. Aussi, l'Euro-Institut propose chaque année des séminaires au catalogue sur les « administrations voisines ». Avec plus d'une vingtaine de participants, les formations à destination des acteurs français sur le système allemand et inversement sur le système français pour les acteurs allemands, l'intérêt pour ces séminaires est démontré. Notons ici que le public de ces formations « de base » a beaucoup évolué en 2013. En effet, en raison de la gratuité de ces actions, le public accueilli venait d'horizons très différents, du secteur public bien entendu mais

aussi du monde para-public, associatif et même étudiant. Les échanges n'en furent que plus dynamiques et plus intéressants.

2013 a également vu une recrudescence des demandes des villes jumelées ou partenaires. La ville de Teningen a ainsi sollicité Margot Bonnafous pour intervenir sur l'organisation politico-administrative allemande, en français, lors d'une rencontre avec les représentants de leur ville jumelle, La Ravoire. Pour ce qui est de la demande de la ville d'Ettlingen, dans le cadre de son comité de jumelage avec la ville d'Epernay, il s'agissait de présenter de manière comparée et bilingue les systèmes communaux français et allemand, les rôles des maires dans les deux pays...en 20 minutes ! Un défi relevé par Anne Thevenet. La troisième demande émanait de la ville de Breisach qui a souhaité proposer aux membres du GLCT Pays de deux Brisach qu'elle préside une présentation comparée des systèmes politico-administratifs français et allemand. Ici encore, Anne Thevenet a pu leur proposer une intervention bilingue sur le sujet.

d. La coopération transfrontalière

Evidemment, les formations touchant à la coopération transfrontalière, son histoire, sa gouvernance, ses outils juridiques, ses projets, sont extrêmement importantes pour l'Euro-Institut. Pour l'année 2013, nous souhaiterions ici souligner plusieurs projets qui vous montreront la diversité des actions menées.

C'est tout d'abord pour les inspecteurs stagiaires de la jeunesse et des sports qu'Anne Thevenet a proposé une session d'information sur la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur à la demande de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Alsace. Avec 16 régions françaises frontalières sur 22, cette sensibilisation au fait transfrontalier ne pouvait être que bénéfique pour les futurs acteurs des services déconcentrés de l'Etat dans le domaine de la jeunesse et des sports, domaines dont on sait qu'ils comptent parmi les plus importants pour ouvrir les nouvelles générations à leurs voisins, à l'Europe, à l'Autre.

Dans un tout autre contexte, le Conseil Général du Bas-Rhin a mandaté Anne Dussap et Margot Bonnafous pour concevoir, animer et intervenir lors d'une demi-journée d'information et d'échanges à destination de ses agents à l'occasion du 50^e anniversaire du traité de l'Elysée. Il s'agissait avant tout de montrer la valeur ajoutée de la situation frontalière du Département à ses agents et de les encourager à dépasser les frontières, qu'elles soient administratives, juridiques, physiques ou mentales, pour trouver des solutions à des problèmes communs ou développer des potentiels. A cette occasion, plusieurs projets déjà menés par le Conseil Général ont pu être présentés.

En avril 2013, c'est à l'invitation de Josha Frey, Membre du Parlement du Bade-Wurtemberg et Président de l'Euro-Institut et en présence de Barbara Lochbihler, eurodéputée de Bavière, que des étudiants et des techniciens sont venus échanger autour du thème « l'Europe concrète – la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur et la région du Danube ». D'un côté, la région trinationale du Rhin supérieur symbolise mieux que toute autre l'histoire et l'avenir de la coopération transfrontalière en Europe. De l'autre, les stratégies macro-régionales, telles que la stratégie européenne pour la région du Danube, supposent aussi la mise en œuvre d'une coopération transfrontalière performante. Les discussions ont souligné qu'une approche comparative -où tous les niveaux pourraient discuter ensemble- ainsi qu'un échange de pratiques et de savoir-faire entre les deux régions pourraient renforcer le dynamisme de la coopération au service de l'intégration européenne et de l'amélioration du quotidien des citoyens.

Pour la seconde année consécutive, l'Euro-Institut a organisé, à la demande et en coopération avec le Ministère Fédéral allemand de l'Intérieur, une manifestation à destination des acteurs des régions transfrontalières à participation allemande. Cette plateforme unique et innovante donne la possibilité aux acteurs d'échanger sur leurs pratiques et de s'informer sur les actualités de leur domaine. Pour cette édition 2013, animée par Joachim Beck, les facteurs de succès et les obstacles de la coopération transfrontalière ont été au centre des débats : ce sont particulièrement les questions liées au financement des actions et celles des outils juridiques qui ont été mises en avant.

L'Euro-Institut a également proposé dans son catalogue une action en coopération avec la MESA (Maison de l'Europe Strasbourg-Alsace) une session sur « L'Europe concrète : la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur, un outil au service du citoyen ». Après une introduction générale sur la coopération, son contexte, ses raisons, ses valeurs ajoutée et ses défis, l'Euro-Institut ainsi que les institutions Kehloises tournées vers le citoyen, à savoir INFOBEST Kehl/Strasbourg et le Centre Européen de la Consommation, ont pu se présenter et répondre aux questions concrètes des participants.

L'intérêt pour la coopération transfrontalière dépasse largement les frontières européennes. Nombreux sont les pays dans le monde qui, dans des conditions complètement différentes, coopèrent avec leurs voisins. Notre coopération avec la GIZ (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – agence allemande pour la coopération internationale) nous a donné l'opportunité d'accueillir deux délégations en 2013, l'une venant du Mali et reçue par Margot Bonnafous et l'autre du Tadjikistan accueillie par Joachim Beck et Sebastian Rihm en coopération avec le Centre for Cross Border Studies (Irlande). Au départ, ces acteurs viennent dans le Rhin supérieur pour bénéficier de la longue expérience de notre région et s'en inspirer, tant en termes de méthodologie que de pratique. Il est néanmoins important de souligner que ces échanges sont également bénéfiques pour les intervenants et acteurs du Rhin supérieur car ils permettent d'interroger les pratiques, de voir les choses d'un œil neuf et de se confronter à des réalités certes très différentes mais qui peuvent aussi, d'une certaine manière, être source d'inspiration.

Enfin, nous allons clore cette partie avec la manifestation organisée à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Euro-Institut sur le thème « Capacity building et coopération transfrontalière : un tandem pour l'avenir ! ». Il est extrêmement difficile de résumer une journée aussi intense et riche en messages, en perspectives et en émotions. Nous en retiendrons que le besoin de professionnalisation des acteurs reste très présent, tant dans le Rhin supérieur qu'au-delà, ce qui justifie et renforce le rôle de l'Euro-Institut et de son réseau, le TEIN. Nous tenons ici encore à remercier tous les intervenants, les politiques, nos membres et plus particulièrement la Région Alsace qui nous a accueillis, et également Virginie Conte et Sarah Seitz qui se sont particulièrement investies pour la réussite de cette journée.

2. Formations compétences spécialisées

a. Formations catalogue et coopérations

En 2013, trois formations catalogue ont pu être proposées en coopération avec d'autres acteurs du Rhin supérieur.

Le première concerne la thématique de la protection de l'enfance et a regroupé l'ESTES, le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Euro-Institut, représenté par Anne Thevenet, à la table des organisateurs. L'enjeu de cette journée était de mieux comprendre le fonctionnement du voisin afin, dans un futur proche, de pouvoir renforcer la coopération de manière efficace, au service des

familles et des enfants. La journée a mis en lumière des approches culturelles très différentes de la famille, de la place des parents et des enfants et un rôle du juridique beaucoup plus important en France qu'en Allemagne : des systèmes très différents donc mais aussi une nécessité absolue et une envie de mieux se comprendre pour mieux coopérer.

Depuis quelques années maintenant, l'Euro-Institut propose une formation catalogue en coopération avec l'INFOBEST Kehl/Strasbourg. En 2013, c'est le sujet de l'invalidité qui a rassemblé une trentaine d'acteurs lors de cette journée animée par Anne Thevenet. Au-delà de la présentation des définitions, des systèmes de reconnaissance et d'indemnisation en France, en Allemagne et en Suisse, le séminaire a permis aux participants de se pencher sur des cas rencontrés régulièrement en contexte transfrontalier et qui posent souvent question. Avec les experts, ils ont pu réfléchir et élaborer des solutions. Ce séminaire a donné l'occasion aux acteurs de mieux comprendre les systèmes des trois pays, d'identifier les réponses existantes aux cas transfrontaliers classiques et aussi de rencontrer des personnes ressources.

Enfin, en décembre 2013, c'est la thématique des zones d'activités transfrontalière qui a été traitée par Eddie Pradier en coopération avec la Conférence du Rhin supérieur. En raison du caractère hybride de ces dernières, le séminaire s'adressait à la fois aux acteurs de l'aménagement du territoire et du développement économique.

Le terme de zone d'activités couvre-t-il les mêmes réalités dans les trois sous-espaces du Rhin supérieur ? Quels acteurs sont compétents en la matière ? Quel cadre juridique s'applique pour la création et le développement de telles zones ? Quelles sont les retombées pour les collectivités ? Quelles sont les tendances et défis actuels en la matière ? Telles sont les questions – et bien d'autres – qui ont été traitées de manière comparative. Les discussions ont permis de mettre en évidence à la fois des similitudes et des différences importantes entre les trois sous-espaces du Rhin supérieur.

L'Euro-Institut a proposé d'autres séminaires, en propre, dans son catalogue 2014. Les thématiques traitées ont été, là encore, très variées.

Margot Bonnafous a conçu deux séminaires, l'un sur le financement de l'action publique et l'autre sur la participation citoyenne et l'engagement bénévole. Pour ce qui est du premier, il paraît évident, dans un climat de crise avéré, que la question des finances locales, socle de l'action publique des collectivités, est au centre des plus grandes préoccupations aussi bien du côté français que du côté allemand. Les participants allemands et français ont échangé sur les réglementations, les réformes et leurs effets dans chaque pays, exprimant ainsi également leur volonté de s'instruire pour mieux conduire leurs projets communs. Le second séminaire revenait sur l'un des plus grands défis actuels pour les institutions allemandes et françaises, à savoir comment renforcer et dynamiser la culture participative et promouvoir ainsi la participation citoyenne. Les approches dans les deux pays ne sont pas les mêmes, ce qui résulte d'une interprétation différente du terme même de participation citoyenne. Dans ce cadre, le défi d'élargir la participation citoyenne à l'échelle transfrontalière n'est pas simple à relever. La journée a pu proposer, sur la base des premières initiatives lancées, de discuter des méthodes et outils à disposition pour améliorer les pratiques.

Le dernier séminaire catalogue thématique proposé a été coordonné par Joachim Beck et Sarah Seitz et portait sur « les services partagés : de nouvelles perspectives de coopération transfrontalière ». Les défis auxquels doivent faire face les administrations communales sont nombreux : consolidation budgétaire, réduction de la dette, restrictions financières, changement démographique, pénurie de main-d'œuvre... Dans ce contexte, la coopération intercommunale et le partage des tâches entre communes peuvent permettre, grâce au regroupement des services municipaux ou l'utilisation commune de ressources, de réduire les coûts, d'optimiser les procédures, voire de remédier à la sous-utilisation des infrastructures due en partie au déclin

démographique. Le séminaire a ainsi eu pour objectif de présenter le concept et les avantages des services partagés, d'identifier des champs d'application et des conditions nécessaires, de mettre en évidence les potentiels de ce concept pour la coopération transfrontalière et enfin d'identifier les opportunités et des défis pour le contexte transfrontalier.

b. Les demandes spécifiques

Bien évidemment, en dehors des actions catalogue, l'Euro-Institut a également su réagir à des demandes concrètes tout au long de l'année. Nous en citerons ici quelques-unes.

Pour commencer, revenons sur la demande exprimée par le Regierungspräsidium de Fribourg concernant un atelier « Les marchés publics dans le contexte des projets subventionnés par l'Union Européenne ». Cette demande a été motivée par le fait que le non-respect des règles relatives aux marchés publics dans le cadre de projets européens peut entraîner des dommages financiers importants. Au cours de cet atelier, les participants se sont familiarisés avec le cadre juridique aux niveaux européen, national et régional et ont également pu étudier plusieurs cas pratiques.

Joachim Beck a été sollicité par la Hochrheinkommission et le Ministère d'Etat du Land de Bade-Wurtemberg pour l'aide à la conception et l'animation d'une conférence „Ensemble pour la transition énergétique“ qui s'est tenue en février 2013 à Rheinfelden (Baden). Sensibilisation à la thématique, rappel du caractère urgent de l'action et du changement, échanges d'expériences ont été les ingrédients d'une soirée réussie qui a été clôturée par le Ministre pour le Bundesrat, les Affaires Européennes et Internationales du Bade-Wurtemberg, Monsieur Peter Friedrich.

Comme nous avons déjà pu l'évoquer, les thèmes de l'emploi, de la formation professionnelle et du bilinguisme auront marqué l'année 2013 et ont fait l'objet des débats du 3ème Forum de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau à l'issue duquel s'est tenue une table ronde politique sur le thème « La formation professionnelle transfrontalière dans la région du Rhin supérieur – Expériences et perspectives » à laquelle ont participé le Ministre Peter Friedrich, le Landrat de l'Ortenaukreis Frank Scherer, Philippe Richert, Président de la Région Alsace et Mickael Schmidt, Conseiller Municipal, Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg. Joachim Beck a participé activement à la préparation de ces deux événements qui ont réaffirmé l'importance de la promotion du bilinguisme et de son renforcement, la nécessité de surmonter les obstacles liés aux différences qui existent entre les structures de formation et de venir à bout des blocages psychologiques. Les discussions ont fait avancer les réflexions des acteurs qui poursuivent le but de développer la formation professionnelle transfrontalière et de mieux répondre aux défis de la mise en œuvre de l'accord-cadre sur l'apprentissage transfrontalier dans l'Eurodistrict.

Cette thématique n'est pas seulement au cœur des débats du Rhin supérieur mais intéresse également d'autres frontières. Anne Thevenet a ainsi pu accueillir un groupe d'acteurs tchéco-polono-slovaques, représentant des administrations et des organisations non-gouvernementales œuvrant dans le domaine de l'emploi, de la formation, de l'insertion ou du tourisme. Ces derniers ont souhaité évaluer l'impact que pourrait avoir une coopération plus approfondie en matière d'emploi sur le dynamisme de leur territoire. Dans ce contexte ils ont souhaité « s'inspirer » d'une région, comme le Rhin supérieur, dans laquelle de nombreux pas ont été réalisés dans ce domaine.

Le domaine de la formation continue n'était pas en reste en 2013. En effet, l'Euro-Institut a proposé une session d'information aux membres du réseau « Netzwerk Fortbildung » (réseau des acteurs de la formation continue de l'Ortenau), dont il fait partie, sur le système de la formation continue en France. La demi-journée coordonnée par Anne Thevenet a mis en exergue les

particularismes de la formation continue en France : ses bases historiques et juridiques, les acteurs, les financements, etc. Les discussions ont permis de mettre en perspective les principales différences entre les systèmes de part et d'autre de la frontière, tant en termes de mécanismes que d'approches. Les participants sont ainsi repartis avec les clés nécessaires pour mener à bien leurs partenariats franco-allemands.

Dans un tout autre domaine, l'Euro-Institut -et plus particulièrement Eddie Pradier et Margot Bonnafous- ont répondu à un appel d'offre de la CTS (Compagnie des Transports Strasbourgeois) pour l'organisation d'une formation de ses managers à l'organisation et à la réglementation des transports publics - en particulier guidés – de voyageurs en Allemagne et plus spécifiquement dans le Land de Bade-Wurtemberg. Cette formation qui s'est tenue en octobre 2013 était très spécifique et liée au contexte de la construction du tram vers Kehl. La journée a été articulée autour de la présentation de la politique « transports publics » en Allemagne (acteurs, compétences), du cadre juridique en matière de sécurité, de la responsabilité des exploitants, du droit du travail et de la coopération.

En 2013, ce sont également deux grandes manifestations qui ont été organisées par l'Euro-Institut. En effet, Margot Bonnafous a accompagné l'organisation, en mars 2013, du forum de clôture du projet transfrontalier BioRhi'n rassemblant quelque 100 participants en partenariat avec l'Organisation Professionnelle de l'Agriculture biologique en Alsace (OPABA), l'ITADA, les Chambres d'Agriculture d'Alsace et les partenaires allemands du projet, la SÖL et le LTZ. Pendant 4 années, ce projet co-financé par l'Union Européenne via le programme INTERREG IV Rhin Supérieur, la Région Alsace, le Land du Bade-Wurtemberg et l'Etat français (DRAAF Alsace), a permis à 73 exploitations agricoles biologiques du Rhin supérieur d'échanger et de créer un réseau transfrontalier. Lors du forum de clôture du projet BioRhi'n, les acteurs du bio ont pu évoquer les temps forts et les principaux enseignements du projet et échanger sur les perspectives d'avenir pour l'Agriculture Biologique dans le Rhin Supérieur, où la demande des consommateurs en produits alimentaires biologiques et locaux ne cesse de progresser.

L'autre grande manifestation a été organisée et animée par Virginie Conte et Anne Thevenet à la demande de et en coopération avec L'ADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées. Il s'agissait de la conférence finale de sa Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEPH). Cette dernière revêtait une importance toute particulière puisque la SEPH s'ouvrait pour la première fois vers l'Europe. Le 22 novembre 2013, c'est au Parlement européen qu'une centaine de personnes venues de différents pays européens s'est réunie pour aborder les questions liées à quatre thématiques principales :

- des politiques nationales « handicap » au développement local inclusif,
- de l'autonomisation des jeunes et actions de l'environnement,
- des bonnes pratiques en matière de formation et accompagnement des jeunes en situation de handicap vers l'emploi
- ou encore de l'intégration en entreprise.

Avec une vingtaine d'interventions, la conférence a permis de dresser un éventail du point de vue des pratiques.

c. Les comités de pilotage

Depuis respectivement 1994 et 1999, l'Euro-Institut accompagne les groupes « Santé et sécurité du travailleur par-delà les frontières » et « Police – Justice – Gendarmerie ». Ces groupes se retrouvent plusieurs fois par an et travaillent, chaque année, à l'organisation d'un grand forum transfrontalier pour le premier et à plusieurs sessions de formation pour le second.

En 2013, le groupe « Santé et sécurité du travailleur par-delà les frontières », piloté par Anne Thevenet et Virginie Conte, s'est intéressé aux impacts des restructurations d'entreprises sur la

santé et plus particulièrement les risques psycho-sociaux. Ce forum, organisé au Parlement en coopération avec le Bureau de Strasbourg et avec le soutien des députés européens Alejandro Cercas, Karima Delli et Evelyne Gebhardt, a eu un grand succès en accueillant plus de 300 participants.

Dès 2013, le groupe a également commencé à travailler sur le forum 2014 qui portera sur l'intégration des questions de santé et de sécurité lors de la conception d'opérations de construction ou de reconstruction dans le bâtiment.

Le cycle franco-allemand de formations sur la coopération en matière policière et judiciaire, coordonné par Margot Bonnafous et Sarah Seitz, a permis, en 2013, à 172 représentants des services de la police et de la justice du Bade-Wurtemberg et de France de se former et d'échanger autour de thématiques d'intérêt commun et qui sont particulièrement pertinentes pour notre région transfrontalière. Après un séminaire introductif sur les structures organisationnelles ainsi que les bases juridiques pour la coopération policière et judiciaire, ce sont les thèmes « Police technique et scientifique et échange de données dans la procédure pénale », « Découverte de cadavres en zone frontalière » et « Les vols en bandes organisées » qui ont été traités. Le point d'orgue de l'année 2013 a été la manifestation organisée à l'occasion du 50^e anniversaire du traité de l'Élysée au cours de laquelle le cycle a pu être présenté en présence de nombreux invités prestigieux qui ont salué les activités du comité de pilotage. Les intervenants ont souligné non seulement la double particularité de ces formations, à savoir leur constellation à la fois transfrontalière et inter-services, mais aussi l'objectif d'une coopération en matière d'enquêtes transfrontalières toujours plus efficace, objectif qui peut être atteint grâce au renforcement des connaissances techniques, à l'optimisation de l'échange d'informations et à l'intensification des contacts. C'est dans ce contexte que le cycle de formations de l'Euro-Institut prend toute son importance en apportant une pierre significative à l'édifice : telle fut la conclusion des intervenants.

3. Formations compétences européennes

Au-delà des désormais traditionnelles formations sur la méthodologie d'analyse d'impact auprès de la Commission européenne effectuées par Joachim Beck, l'Euro-Institut a organisé, à la demande de la Région Alsace, une formation en trois modules, réalisée entre juin et octobre 2013, sur la thématique des aides publiques. Cette formation, coordonnée par Margot Bonnafous, s'adressait aux agents du service INTERREG de la Direction des Relations Européennes et Internationales et avait pour objectif de mieux connaître le droit communautaire, en particulier dans le domaine des aides d'Etat, et de renforcer les compétences nécessaires pour appliquer ces bases légales. L'impact des règles sur les aides d'Etat dans la gestion des programmes de coopération territoriale et la réforme des aides d'Etat pour la période 2014-2020 a pu également être abordée. La mise en pratique, notamment en ce qui concerne l'efficacité des contrôles et les capacités d'évaluation, a complété ces enseignements.

Début juillet 2013, les 4 Moteurs pour l'Europe -le Land de Bade Wurtemberg, la Catalogne, la Lombardie et la Région Rhône-Alpes- se sont rendus en Serbie et plus particulièrement à Novi Sad au cœur de la Voïvodine. Au programme : rencontre politique, signature d'une déclaration conjointe entre les 4 moteurs et la province autonome de Voïvodine, échanges thématiques sur les coopérations B2B, les stratégies régionales d'innovation et la coopération transfrontalière.

C'est dans ce cadre que l'Euro-Institut a été mandaté par le Ministère d'Etat du Bade-Wurtemberg pour l'organisation d'un séminaire sur « la coopération transfrontalière et la société civile ». L'objectif de cette rencontre, préparée par Sebastian Rihm et Anne Thevenet, était de pouvoir confronter les expériences des 4 moteurs -tous situés à une frontière- avec celles de la Voïvodine et de ses voisins. Cet échange, rassemblant un public très diversifié (acteurs de la coopération, représentants institutionnels, représentants de la société civile, universitaires, etc.) a pris une

dimension toute particulière puisqu'il se déroulait le lendemain de l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne.

Si des questionnements communs ont pu transparaître tels que le poids de l'histoire, la place de l'Etat, le rôle des citoyens, les défis liés à la parfois faible cohérence des programmes financiers et des projets de terrain ou encore entre les systèmes juridiques des différents pays impliqués ; ce sont aussi des spécificités territoriales qui sont ressorties des présentations et des discussions comme la question des minorités ethniques.

En 2013, c'est aussi la coopération avec notre partenaire irlandais, le Centre for Cross Border Studies (CCBS) qui s'est poursuivie autour de la réalisation de formations / de sessions de monitoring sur la planification de projets transfrontaliers orientée sur des résultats concrets. Ces actions sont menées sur la base de la méthodologie en six étapes présentée dans le manuel sur l'analyse d'impact (Impact Assessment Toolkit) réalisé par le CCBS en coopération avec l'Euro-Institut en 2011. Pour l'Euro-Institut, Sebastian Rihm est l'interlocuteur principal pour cette coopération.

II. Le conseil et les études

Le conseil et les études ont été développés par l'Euro-Institut en réponse à un besoin complémentaire aux formations. La spécificité de l'Euro-Institut est de travailler sur des sujets très diversifiés et de pouvoir apporter la valeur ajoutée de la connaissance des systèmes des trois pays présents dans le Rhin supérieur.

En 2013, ces compétences ont été reconnues par plusieurs acteurs qui ont fait appel à l'Euro-Institut pour la réalisation de leurs projets.

1. Aménagement du territoire dans l'espace du Rhin supérieur : signature d'une déclaration d'intention

L'Euro-Institut et l'ADEUS avaient été mandatés en septembre 2012 par le groupe « Aménagement du territoire » de la Conférence du Rhin supérieur pour l'élaboration d'un accord de coopération visant principalement le renforcement de l'échange d'informations sur les projets en lien avec l'aménagement du territoire menés dans l'un des sous-espaces du Rhin supérieur et ayant des incidences ou un impact transfrontalier.

Après une année d'intenses réflexions coordonnées par Eddie Pradier dans une logique participative avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire, le projet a débouché sur la « Déclaration d'intention pour promouvoir l'information réciproque et la coopération transfrontalière dans le domaine de l'aménagement du territoire du Rhin supérieur ». Cette dernière a été signée officiellement par les chefs de délégation de la Conférence du Rhin supérieur le 29 novembre 2013.

2. Evaluation ex-ante du programme INTERREG V

Début 2013, l'Euro-Institut, le cabinet strasbourgeois Viaregio (chef de file) et l'IDT-HSG de l'université de Saint-Gall ont été retenus par la Région Alsace, en sa qualité d'Autorité de gestion du programme INTERREG IV A Rhin supérieur, pour la réalisation de l'évaluation ex-ante du Programme Opérationnel (PO) INTERREG V A Rhin supérieur 2014-2020.

Lancés dès la fin du mois de février 2013, les travaux -effectués par Joachim Beck et Eddie Pradier pour l'Euro-Institut- se poursuivront jusqu'au début de l'été 2014, date à laquelle le projet de PO sera envoyé à la Commission. L'évaluation ex-ante porte sur l'ensemble du programme opérationnel et s'articulera autour de trois modules :

- Module 1 : Evaluation de la stratégie du programme (pertinence des objectifs du programme, cohérence interne et externe du programme, logique d'intervention)
- Module 2 : Evaluation du système de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation ainsi que des indicateurs
- Module 3 : Evaluation des actions d'animation, de suivi, de communication ainsi que du système de gestion et de contrôle

Une grande partie du travail consistera à développer les indicateurs de résultat et de réalisation attachés à chaque objectif du programme.

3. Formation professionnelle et emploi transfrontalier des jeunes dans le Rhin supérieur

Cette étude, pilotée par le DFI (Institut franco-allemand de Ludwigsburg) et réalisée en coopération avec l'Euro-Institut -Joachim Beck et Sebastian Rihm- et Strasbourg Conseil (SC), étudie les raisons qui sont à l'origine de l'acceptation (ou non) d'une activité transfrontalière et également les

facteurs qui facilitent ou au contraire rendent difficile ce pas. La plus-value, par rapport aux précédentes études qui ont pu s'intéresser à ce sujet, sont les enquêtes systématiques et qualitatives de catégories « idéales-typiques » de la population en âge d'être active. Un regard particulier sera porté sur les jeunes travailleurs en phase de formation professionnelle initiale et à l'entrée sur le marché du travail.

En septembre 2013, l'Euro-Institut a organisé un atelier de réflexion qui a rassemblé plusieurs experts travaillant dans ce secteur. Sur la base des discussions, des premières analyses et des entretiens réalisés, un questionnaire à destination des demandeurs d'emploi alsaciens et en vue de la possibilité d'emploi transfrontalier a pu être conçu. Parallèlement, plusieurs discussions avec des groupes de jeunes ont pu être menées sur le territoire de l'Eurodistrict : les résultats contribueront de manière cruciale à la systématisation de la mobilité transfrontalière.

4. Résolution du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe en faveur de la coopération transfrontalière

En 2012, l'Euro-Institut avait été mandaté par le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe afin de co-organiser une manifestation sur la gouvernance multi-niveaux et la coopération transfrontalière. A l'issue de cette conférence qui avait rencontré un franc succès, le Congrès a souhaité se positionner sur les questions d'efficacité de la coopération transfrontalière et a pour ce faire souhaité le soutien de Joachim Beck pour l'aide à la rédaction d'un rapport. Ce dernier, intitulé « Perspectives de coopération transfrontalière efficace en Europe » et porté par son rapporteur Breda Pecan, a été adopté par lors de la 25^e session du Congrès en octobre 2013.

5. Le Radar-subsidiarité du Bade-Wurtemberg

Ce projet, suivi par Joachim Beck et Sebastian Rihm, voit le jour en 2013 mais se concrétisera en 2014. Il s'agit de mettre en place une méthodologie sur la base d'une action pilote afin de rédiger des prises de position communes et transversales à plusieurs administrations en réponse à des consultations de la commission européenne. L'action pilote pourrait porter sur le domaine environnement / gestion des déchets.

III. L'Euro-Institut, plateforme neutre, accompagne les acteurs du territoire

Comme nous l'ont fait remarquer les chiffres de la première partie de ce rapport, l'accompagnement prend son envol en 2013. Regardons maintenant avec plus d'attention quels ont été les grands projets menés par l'Euro-Institut dans ce domaine.

1. Le Lieu d'Europe, premières réflexions sur une exposition européenne

Sollicité par la Ville de Strasbourg, l'Euro-Institut a participé activement au comité scientifique du « Lieu d'Europe ». Ce lieu saura être un lieu d'échange, d'information, de dialogue sur les questions européennes et comportera également un volet sur la coopération transfrontalière. Pour ce faire, les bâtiments (dans et autour de la Villa Kaysersguet) seront réaménagés et compteront, entre autres, une salle d'exposition. C'est sur le contenu de cette exposition qu'a travaillé le comité scientifique qui compte l'Euro-Institut, représenté par Anne Thevenet, parmi ses membres.

2. 1^{er} Rendez-vous élus-citoyens de l'Eurodistrict

Nous l'avons vu précédemment : favoriser la participation citoyenne n'est pas toujours simple et en transfrontalier ça l'est encore moins en raison des différentes cultures, habitudes et compréhensions de la participation.

Pour autant, en 2013, Frank Scherer, Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et Landrat de l'Ortenaukreis, a souhaité relever le défi et a sollicité l'Euro-Institut pour une aide à la conception et l'animation du premier Rendez-vous élus-citoyens de l'Eurodistrict. Ce dernier a rassemblé plus de cent personnes intéressées, originaires de France et d'Allemagne. Les participants, conseillers municipaux, maires et citoyens, ont élaboré, avec l'aide de l'animation réalisée par Margot Bonnafous et Anne Thevenet, diverses propositions dans les domaines de la mobilité, du bilinguisme, de la culture et du sport. Suite à ce premier rendez-vous élus-citoyens, un rapport a été rédigé par l'Euro-Institut sur la base des échanges.

3. Service de placement transfrontalier

La thématique de l'emploi reste prédominante en 2013 pour l'Euro-Institut. Pour mémoire, c'est en février 2013, que la ministre allemande du travail, Ursula von der Leyen, et son homologue français Michel Sapin ont inauguré le premier service de placement transfrontalier à Kehl, dispositif tout à fait novateur qui s'appuie sur un accord-cadre de coopération franco-allemande pour l'emploi transfrontalier.

Dans la nouvelle agence transfrontalière de Kehl, des employés du Pôle emploi de Strasbourg et de la Arbeitsagentur d'Offenburg accompagnent les demandeurs d'emploi allemands et français et les nombreux frontaliers dans leur recherche d'emploi et dans les étapes du recrutement dans le pays voisin.

L'Euro-Institut a accompagné les employés du service de placement transfrontalier pendant leur première rencontre et a mis en lumière avec eux les différences entre les cultures de travail française et allemande. Par la suite, Anne Dussap et Sarah Seitz ont également réalisé une session d'accompagnement interculturel de l'équipe.

4. Actualisation d'un document de référence

A la demande de la Conférence du Rhin supérieur, l'Euro-Institut et plus particulièrement Eddie Pradier, a actualisé la partie « Etudes et Statistiques » de la brochure « De la formation

transfrontalière à l'emploi dans le Rhin supérieur : état des lieux des acteurs, projets, actions, études ». Cette dernière, éditée et actualisée pour la troisième fois, est désormais reconnue comme le document de référence dans ce domaine dans le Rhin supérieur.

5. L'Euro-Institut, impliqué dans le pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur

En tant que porteur de projet du projet Interreg-IV-A « Gouvernance pour le Pilier Sciences », l'Euro-Institut a continué à apporter une contribution déterminante, tant du point de vue administratif que du contenu, quant à la mise en place du Pilier Sciences. Le coordinateur du Pilier Sciences, Janosch Nieden, employé par l'Euro-Institut, a veillé à ce que des décisions importantes puissent être prises, en concertation avec tous les acteurs du monde scientifique du Rhin supérieur, afin d'aiguiller et d'approfondir le projet tant au niveau structurel que sur les contenus. De manière très concrète, l'Euro-Institut a contribué à la réalisation de la deuxième édition des journées des sciences („Dialog Science“). Dans ce cadre, une offre de formation spécifique a pu être proposée par Anne Dussap sur le management de projet transfrontalier dans le domaine de la recherche. Cette dernière, qui a attiré une cinquantaine de scientifiques et de représentants des écoles et université, a été très appréciée.

6. L'Euro-Institut participe à la mise en œuvre de NovaTris, centre de compétences transfrontalières de l'Université de Haute-Alsace

Située aux confins de trois pays, langues et surtout trois cultures, l'Université de Haute-Alsace (UHA) a mis en place en 2012 le centre de compétences transfrontalières NovaTris, projet sélectionné dans le cadre du programme d'investissements d'avenir IDEFI pour les formations innovantes.

NovaTris a pour objet de mettre en commun et de valoriser les expériences de formation transfrontalière et les ressources de la région pour développer des potentiels en formation interculturelle et cursus transfrontaliers.

Dans ce cadre, l'Euro-Institut, fort de son expérience dans le domaine de la formation et du conseil à la coopération transfrontalière, apporte un soutien conceptuel et pédagogique au développement du projet. Anne Dussap et Nadine Lyamouri-Bajja ont participé entre autres à l'élaboration ou la réalisation de modules et de formations sur l'apprentissage interculturel, à la mise en commun des travaux de recherche et à la mise en réseaux des ressources pédagogiques humaines et matérielles sur l'apprentissage interculturel en contexte transfrontalier.

7. Accompagnement du projet de l'agglomération de Bâle

L'agglomération de Bâle est l'une des trois agglomérations métropolitaines en Suisse jouissant d'une importance internationale. La situation dans le domaine des transports est caractérisée par un chevauchement des flux de personnes et de marchandises sur le rail et la route au niveau régional, national et international. Dans ces conditions, les besoins de mobilité individuels étant appelés à croître, l'agglomération de Bâle ne réussira à maîtriser l'impact futur du trafic qu'en misant sur une forte intégration des transports en commun, du trafic individuel motorisé et du trafic piétonnier et cycliste. Seule une combinaison intelligente des trois systèmes pourra garantir un développement durable et une structure urbaine offrant des trajets courts et directs. Afin de réaliser cet objectif, une planification globale et intégrée comprenant les domaines du paysage, de l'urbanisation et des transports s'impose. C'est dans ce contexte que le projet d'agglomération, un instrument de coordination et de mise en œuvre visant le long terme, a fait appel à l'Euro-Institut - Joachim Beck, Anne Dussap et Iris Brettel-Sieber- afin de l'accompagner dans la diffusion et la

confrontation de cette vision d'avenir avec les acteurs locaux. Le projet d'agglomération a ainsi mis en place une démarche participative : l'Euro-Institut a animé la cinquième rencontre qui s'est tenue à Muttenz en septembre 2013.

8. 40 ans de la Hochschule de Kehl (Ecole supérieure d'administration) et de l'Ortenaukreis

A l'occasion de ce double quarantième anniversaire, l'Euro-Institut a souhaité accompagner la démarche et participer aux festivités en organisant l'un des six ateliers sur les « compétences européennes de l'administration communale » en coopération avec le Professeur Gert Fieguth. Les relations entre l'Europe et les administrations communales sont variées et ambivalentes : d'une part il y a les normes européennes, d'autre part les possibilités d'aide et de développement. L'objectif du groupe de travail, animé pour l'Euro-Institut par Joachim Beck et Sebastian Rihm et qui a rassemblé quelque 20 participants, était d'établir un état des lieux, de discuter des urgences et d'échanger sur les expériences. Le point de départ était la question de l'orientation (en matière de compétences européennes) de l'École supérieure d'administration de Kehl en tant qu'établissement d'enseignement pour les futurs fonctionnaires municipaux et la question des communes elles-mêmes en tant qu'acteurs décisionnels dans le système à plusieurs niveaux de l'Union Européenne. Les participants ont progressivement fait apparaître, par d'intenses discussions, les forces, faiblesses, opportunités et menaces de ce thème complexe et ont ainsi pu mettre en exergue quelques pistes de réflexion et d'action.

9. Atelier de réflexion pour l'Université internationale du Lac de Constance (Internationale Bodensee Hochschule - IBH)

En février 2013, Joachim Beck a animé un atelier de réflexion stratégique et a accompagné les échanges en vue d'une prise de décision des acteurs de l'Université internationale du Lac de Constance, une coopération des Universités et Ecoles situées autour du lac de Constance. L'enjeu de cet atelier était de lancer les réflexions en vue de la validation d'un positionnement de l'IBH et de l'élaboration d'une feuille de route pour les années 2014 et suivantes en définissant des axes d'actions et en précisant les moyens et outils mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

IV. Les réseaux : complémentarités, échanges et transferts de bonnes pratiques et développement d'innovation

De manière générale, l'activité en réseau poursuit trois objectifs principaux. Le premier est sans doute la rencontre avec d'autres acteurs, des clients ou partenaires potentiels et par là même la prise de recul par rapport à sa pratique. Le second est l'échange de bonnes pratiques et la coopération pouvant mener au développement d'innovations, de projets que l'on n'aurait pas pu mener seul. Le troisième enfin est d'asseoir son positionnement dans un contexte de plus en plus interdépendant et parfois concurrentiel. Dans le cas de l'Euro-Institut, ces trois objectifs sont fortement présents et assurent la valeur ajoutée de l'activité au sein des réseaux.

1. L'Association Europa : un réseau scientifique européen spécialisé dans l'administration publique

L'Euro-Institut est depuis plusieurs années un membre actif du réseau EUROPA, dont la mission est de favoriser les échanges européens sur les questions politiques et administratives. Au-delà de la comparaison des systèmes, EUROPA se consacre également à des problématiques telles que les services d'intérêt généraux, la mobilité des agents de l'administration et la protection sociale. Cette organisation, au sein de laquelle 20 pays européens sont représentés, se concentre particulièrement sur des questions relatives au renforcement de la démocratie, en particulier dans le contexte de l'administration publique. Ainsi, en 2013, EUROPA a fortement soutenu la publication éditée par Joachim Beck et Margot Bonnafous « Perspectives de gouvernance locale en Europe » qui a permis de transcrire la vision européenne de la thématique grâce à la participation de nombreux auteurs du réseau. En novembre 2013, EUROPA a organisé un séminaire européen sur le thème de la transparence dans les décisions publiques en Europe auquel l'Euro-Institut a pu contribuer au niveau de la préparation du contenu ainsi que pour la mise en relation avec une intervenante spécialiste du domaine.

2. Le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) : le réseau pour la professionnalisation des acteurs du transfrontalier en Europe

Lancé en octobre 2010 grâce à un projet « Leonardo Partenariat », les partenaires ont, pendant deux ans, cherché à mieux se connaître, à échanger sur leurs pratiques, à apprendre les uns des autres.

En octobre 2012, une nouvelle étape est franchie avec le démarrage du projet PAT-TEIN (Professionalizing actors of transfrontier cooperation within TEIN), un projet co-financé par le programme « Leonardo Transfert d'Innovation » et piloté par Anne Thevenet et Sebastian Rihm en coopération avec Anne Dussap sur les questions interculturelles et Claude Penner pour le suivi financier. Ce projet vise à transférer deux outils développés par l'Euro-Institut sur la base de son expérience franco-allemande à cinq autres frontières : Autriche-Slovénie-Italie, France-Espagne, Irlande-Irlande du Nord, Pologne-République Tchèque et espace Caribéen. Ces outils –une mallette pédagogique pour la formation de chefs de projets transfrontaliers qui avait été développée dans le cadre du projet INTERFORM, ainsi qu'un guide interculturel pour l'animation de réunions transfrontalières– ont été traduits vers l'anglais puis transmis, explicités, interprétés, testés et enfin adaptés par les différentes frontières. Les défis de ce projet étaient grands : les cultures pédagogiques, le niveau de connaissance de l'Autre, le niveau de coopération, la place de l'interculturel figuraient parmi ces derniers. Le groupe, à travers trois réunions en 2013, des échanges avec l'équipe de l'Euro-Institut mais aussi un travail important de chaque « équipe transfrontalière », a pu avancer dans le transfert qui se poursuivra jusqu'en septembre 2014.

A l'issue de ce projet, l'enjeu est de pouvoir former les futurs porteurs de projets et autres acteurs de la coopération à différentes frontières en Europe et ce de manière spécifique dans la mesure où toutes les situations, les contextes et les cultures sont différents aux différentes frontières.

La force de ce réseau est aussi de favoriser les projets bilatéraux (comme entre l'Euro-Institut et le Centre for Cross-Border Studies) et l'émergence de nouveaux projets comme c'est le cas au niveau de la coopération avec la Faculté d'administration de l'Université de Ljubljana avec laquelle l'Euro-Institut travaille sur la mise en place du réseau DANTE 4 PA.

3. Dante 4 PA - Danube Network of Training Experts for Public Administration

Depuis plusieurs années le Land de Bade-Wurtemberg s'implique fortement dans le développement de la stratégie macrorégionale dans la région du Danube. L'un des volets de l'action concerne la professionnalisation des acteurs du secteur public. C'est dans ce cadre que l'Euro-Institut a été choisi et soutenu pour mettre en place un réseau d'experts de la formation en coopération avec les Ecoles supérieure d'administration de Kehl et de Ludwigsburg. Sebastian Rihm assure ainsi la coordination et le développement de ce réseau dont l'objectif est de monter des modules de formation continue répondant aux besoins concrets identifiés afin de renforcer les capacités administratives locales et régionales dans la région du Danube. Ces modules devraient, par la suite, être directement utilisés par les partenaires des réseaux dans leurs espaces respectifs. Aujourd'hui, le réseau DANTE 4 PA regroupe 9 institutions de formation et 12 partenaires stratégiques dans 7 des 14 pays de la Région du Danube. Après un temps de consolidation du réseau, phase démarrée en 2013, l'objectif est d'accueillir de nouveaux membres et de recourir aux financements européens pour développer les contenus d'une coopération efficace. Ce travail de renforcement du réseau a d'ores et déjà eu ses premiers résultats : Sebastian Rihm, coordinateur du réseau a été invité à être membre du groupe de travail « capacité institutionnelle » de l'axe prioritaire 10 de la stratégie européenne macrorégionale pour le Danube. Par ailleurs, le réseau a pu être labellisé comme projet officiel de la stratégie européenne : un pas essentiel qui laisse entrevoir de belles perspectives pour 2014.

4. Autres réseaux

Sur la thématique transfrontalière, l'échange régulier avec nos réseaux partenaires que sont la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière) et l'ARFE (Association des Régions Frontalière d'Europe) est essentiel à nos yeux. La MOT, l'ARFE et le TEIN poursuivent un objectif commun : faciliter la coopération transfrontalière, mais disposent chacun d'outils et de méthodes propres. La complémentarité des trois réseaux a été une nouvelle fois démontrée lors de la manifestation des vingt ans de l'Euro-Institut : nous remercions ici tout particulièrement Jean Peyrony, directeur général de la MOT, Martin Guillermo-Ramirez, Secrétaire général de l'ARFE et Karl-Heinz Lambertz, Ministre Président de la Communauté germanophone de Belgique et Président de l'ARFE d'avoir répondu présent à notre appel.

Notons ici que Joachim Beck a également participé activement à la conférence annuelle de l'ARFE qui s'est tenue en novembre 2013 à Liège. Cette dernière portait sur les opportunités et les défis que représentent les aires intégrées transfrontalières urbaines et rurales. Dans ce cadre, Joachim Beck est intervenu sur les questions de gouvernance transfrontalière et a insisté sur la nécessité de renforcer la capacité des acteurs non pas de manière ponctuelle mais bien de façon systématique.

Par ailleurs, Anne Thevenet a contribué à la rencontre organisée par la MOT à Sarreguemines en octobre 2013 sur la thématique des outils juridiques disponibles pour les projets de coopération transfrontalière à la frontière franco-allemande. Elle a ainsi pu relater l'expérience de l'Euro-Institut constitué en 1993 en GEIE (Groupement Européen d'Intérêt Economique) et transformé en 2003 en GLCT (Groupement Local de Coopération Transfrontalière) selon l'accord de Karlsruhe.

Un autre réseau également important pour l'Euro-Institut est le PEAP, Pôle Européen d'Administration Publique de Strasbourg, qui réunit, au niveau des partenaires pédagogiques, l'ENA (Ecole Nationale d'Administration), l'INET (Institut National des Etudes Territoriales), l'Université de Strasbourg, l'IEP (Institut d'Etudes Politiques) de Strasbourg et l'Euro-Institut.

En 2013, Joachim Beck, en coopération avec Fabrice Larat (ENA) a préparé, introduit et animé un atelier sur « la pratique de l'étude d'impact dans les institutions européennes » dans le cadre des 8^e Rendez-vous européens de Strasbourg qui se sont tenus en mai 2013 au Parlement européen.

Nous reviendrons sur le volet « recherche appliquée » de cette coopération dans la partie VI. de ce rapport.

V. Interventions extérieures : ouverture vers de nouveaux horizons et reconnaissance de l'expertise de l'Euro-Institut

Au cours de l'année 2013, l'Euro-Institut a été sollicité à plusieurs reprises afin d'intervenir sur ses thèmes d'expertises : nous nous pencherons ici sur trois de ces demandes.

1. Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

Pour mémoire, depuis 2006, l'Euro-Institut et la délégation Alsace-Moselle du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) travaillent de concert sous l'égide d'une convention de partenariat. En octobre 2013, c'est un nouveau pas dans la coopération entre les deux institutions qui a été franchi puisque l'Euro-Institut a été convié à se présenter aux correspondants « Europe et International » des autres délégations régionales du CNFPT ainsi qu'à des INSET - Instituts nationaux spécialisés d'études territoriales- et de l'INET -Institut national des études territoriales- avec lequel l'Euro-Institut coopère par ailleurs au sein du PEAP –Pôle européen d'administration publique. L'objectif était de faire connaître l'Euro-Institut mais aussi de discuter des possibilités de partenariats sur les thématiques touchant au transfrontalier.

2. Première conférence régionale de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR)

En décembre 2013 a eu lieu à Eupen la première conférence régionale de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) sur la thématique du marché de l'emploi transfrontalier. Cette conférence a été organisée à l'occasion de l'avis rendu par le Ministre-Président de la Communauté germanophone Karl-Heinz Lambertz, actuel président de l'EMR, sur les travailleurs frontaliers.

La conférence, qui a rassemblé une centaine de participants, a permis des échanges sur les informations fournies aux travailleurs, le placement des travailleurs, la formation et la collaboration entre les institutions. Les débats ont ainsi mis en lumière plusieurs pistes de travail concrètes qui seront reprises par un groupe de travail eurégional chargé d'élaborer des mesures spécifiques qui seront soumises à l'approbation du Comité directeur de l'EMR à la mi-juin 2014.

Lors de son intervention, Anne Thevenet a pu insister sur la nécessité d'avoir un outil tel que l'Euro-Institut afin d'appuyer les acteurs par des études, l'accompagnement interculturel de projets ou encore la mise en place de formations ciblées et adaptées. Elle est également revenue sur la nécessité de sensibiliser aux différences culturelles tant auprès des demandeurs d'emplois, des services de l'emploi que des employeurs.

3. Frontières et gouvernance

L'Université de Strasbourg et son laboratoire FARE a organisé le 3 décembre 2013 une conférence sur le thème „Borders and Governance“ au Château de Pourtalès à Strasbourg. Après des interventions introductives de Birte Wassenberg, Professeure en histoire, Karl-Heinz Lambertz, Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique et Joachim Beck, les échanges se sont poursuivis avec les 50 participants autour de deux grandes tables rondes. Lors du premier panel portant sur la gouvernance transfrontalière comme outil de la micro-diplomatie, Anne Thevenet a présenté le réseau TEIN et l'importance de la professionnalisation des acteurs du transfrontalier afin qu'ils puissent contribuer à cette micro-diplomatie et à l'intégration européenne pour améliorer le quotidien du citoyen. Au cours de la seconde table ronde qui traitait de la question de la gouvernance transfrontalière comme outil de stabilisation, c'est Sebastian Rihm qui a présenté les projets de renforcement des capacités des acteurs de la région du Danube en matière administrative (projet Dante 4 PA) et au niveau de la gestion de projets européens (projet Gaining with training - 2012).

VI. La recherche appliquée : 2 nouvelles parutions en 2013

En 2013, le travail d'édition démarré en 2012 s'est poursuivi. Deux publications ont pu voir le jour.

La première a déjà été évoquée en partie IV – 1. de ce rapport. Il s'agit de l'ouvrage « gouvernance locale en Europe » qui trouve son origine dans un colloque européen que l'Euro-Institut a organisé à Kehl en septembre 2011 conjointement avec l'Association EUROPA, l'Ecole supérieure d'administration de Kehl ainsi que le Conseil de l'Europe. Le titre français du colloque était « La démocratie participative locale en Europe : tendances et évolutions ». Le nouveau titre choisi pour la présente publication s'explique d'une part par l'ouverture et l'élargissement thématique qui ont eu lieu au cours de la rédaction. L'administration participative, thème central à l'origine, continue à être un point fort de l'analyse, mais elle sera dorénavant considérée dans le cadre de la gouvernance locale et, selon le contexte, en lien avec la démocratie délibérative. Les contributions rassemblées dans cet ouvrage, émanant de différentes disciplines scientifiques, mettant l'accent sur des aspects différents provenant de différents pays européens, offrent la possibilité de lancer une nouvelle réflexion qui permettra de revoir les différents aspects de la participation citoyenne tels que les procédures et la légitimité, les initiatives bottom-up et top-down, l'empowerment et l'engagement citoyen – pour ne citer qu'eux – sous un angle nouveau.

Le cinquième volume de la série « vivre et penser la coopération transfrontalière » constitue le second ouvrage paru en 2013. Ce dernier a été réalisé dans le cadre du PEAP avec l'Université de Strasbourg et principalement le laboratoire FARE (Frontières, Acteurs, et Représentations de l'Europe) et s'intitule « Intégration et identités (trans-)régionales ». Il émane des contributions au colloque organisé fin 2010 « Construire des ponts à travers les frontières : vers une cohésion territoriale en Europe » qui venait conclure un cycle de six conférences qui ont renforcé la rencontre et l'échange entre praticiens et chercheurs de différentes frontières, condition sine qua non de l'avancée des réflexions, des recherches et du développement de méthodes sur les questions de coopération transfrontalière. Ce 5^e volume souligne le rôle des régions frontalières dans le processus d'intégration européenne et dans la formation de l'identité européenne. Les régions frontalières sont-elles un lieu d'intégration européenne ? Et si oui, cette intégration contribue-t-elle au processus de l'unification européenne ? Est-ce que l'identité (trans-)régionale est favorisée par la coopération transfrontalière, et celle-ci doit-elle être vue de manière complémentaire ou en concurrence avec l'identité européenne ? Est-ce que le « label » des régions frontalières comme moteur de l'intégration européenne est un mythe ou une réalité ? Une première partie explique ce que l'on entend par intégration transfrontalière du point de vue de différentes disciplines ; la seconde présente quelques exemples de coopération transfrontalière pour les citoyens et la troisième a examiné la question de la diversité culturelle et les identités (trans-)régionales dans les zones frontalières.

Notons également qu'en 2013, Joachim Beck en coopération avec Birte Wassenberg (Université de Strasbourg) a poursuivi les travaux qui amèneront à la publication du dernier volume de la série « vivre et penser la coopération transfrontalière ». Il a également travaillé avec Fabrice Larat (ENA) sur les actes de l'étude et du colloque sur les questions de cultures administratives transnationales, travaux menés en 2011-12

Nous réitérons ici l'importance de ces travaux qui nous permettent d'une part de capitaliser nos expériences, d'être reconnu et d'autre part de prendre de la hauteur par rapport à notre pratique et ainsi, à terme, de faire évoluer nos méthodes pour qu'elles soient toujours mieux adaptées aux besoins des acteurs.

Conclusion

2013 aura été non seulement le vingtième anniversaire de l'Euro-Institut mais aussi une année intense, passionnante et innovante³. Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ces succès, toutes les personnes qui nous ont fait confiance,

et plus particulièrement :

- nos membres, à savoir la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin, la Communauté Urbaine de Strasbourg, le Land de Bade-Wurtemberg, l'Ortenaukreis et la Ville de Kehl
- nos partenaires qui sont la République française, les villes de Achern, Freiburg, Lahr, Oberkirch et Offenburg, la Hochschule für öffentliche Verwaltung de Kehl et l'Université de Strasbourg
- notre Président Josha Frey, Membre du Parlement du Bade-Wurtemberg
- notre Vice-Présidente Monique Jung, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace

sans oublier bien évidemment :

- nos stagiaires : Meike Brodé, Jérémy Burg, Miriana Gérard, Maria Koukovicinis, Rebecca Schäfer, Zakaria Yahaya
- ainsi que notre équipe :
 - Dr. Joachim Beck, directeur
 - Margot Bonnafous, responsable de formations
 - Iris Brettel-Sieber, assistante de formations et de projets
 - Virginie Conte, gestionnaire de projets
 - Anne Dussap, responsable de formations
 - Claude Penner, comptable
 - Eddie Pradier, responsable études
 - Sebastian Rihm, gestionnaire de projets
 - Christine Schwarz, assistante de direction
 - Sarah Seitz, gestionnaire de projets
- et pour le Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur
 - Janosch Nieden, coordinateur
 - Et ses stagiaires : Anais Gacon, Axel Leisenberg et Stéphanie Stehli

pour leur engagement formidable et remarquable.

Georg Walter et Anne Thevenet

³ Si vous désirez en savoir plus sur l'un ou l'autre des projets mentionnés n'hésitez pas à consulter la catégorie « brèves » de notre site internet -vous y retrouverez des articles plus complets- ou à nous contacter !